



Interventions orales faites au dernier Conseil des Droits de l'Homme par  
Ignasi Grau i Callizo, notre représentant à Genève.

Item 3&5: Interactive dialogue with the Expert mechanism on the Rights of Indigenous People (EMRID). “We do want to acknowledge the work of the Special Rapporteur on the Rights of indigenous people. The realization of the right of indigenous people are an essential part of the realization of human rights in the XXI century. One important dimension of the rights of indigenous people that has been neglected has been the right to education. The right to education is the right that enable members of a community empower themselves. An important dimension of empowerment consist on knowing your history, your environment, your roots and your culture. It is hard to develop in full without knowing your roots. The transmission of the cultural dimension is an essential part of the right to education, especially for those communities that are not mainstream such as the indigenous people. Without the realization of the cultural dimension of the right to education for all it is not possible to realize the rights of indigenous people. We want to invite the special rapporteur on the right to education to realize a future report on this topic. There are many good initiatives on this regard coming from the government such as in New Zealand. Moreover, there are many good initiatives coming from non-governmental institutions also focused on the realization of the right to education such as the Red de Educación Intercultural Bilingue Amazónica in the Amazonia. We are happy to share more experiences like that and to deep together on this important topic

ID: SR on Truth & Justice- 8th meeting “Dans un premier moment, nous voulons remercier le Rapporteur Spécial pour son rapport, ainsi que pour l'ensemble d'activités et de visites menées au cours de son mandat. Deuxièmement, nous sommes tout à fait d'accord avec le RS sur la nécessité d'affronter les crimes et les violences du passé comme moyen pour la construction d'une société démocratique, plurielle, inclusive et pacifique. De plus, nous considérons notamment importantes les références à la mémoire comme champ de bataille, et, en particulier, à la nécessité de considérer le cadre culturel comme un espace de coexistence d'une diversité de valeurs et d'interprétations des faits passés. Comme si bien a indiqué le RS, au sein d'une société démocratique, différents récits et interprétations de la violence passée (§37) peuvent cohabiter. Ainsi, avec le rôle des États en matière de mémoire, le rapport rappelle l'importance de la société civile dans la création d'un espace de débat sur les causes et les responsabilités des crimes du passé Dans ce contexte, nous voulons souligner l'importance de l'éducation dans ce processus de mémorialisation, et en particulier, comme moyen pour la construction de cet espace de débat et d'échange. Ainsi, nous célébrons la mention du RS à l'éducation comme voie pour prévenir les violences futures et forger une culture de paix (§22). Étant l'éducation le moyen de rapprocher les différentes interprétations, le rôle des écoles non-gouvernementaux, représentants de la société civile et du pluralisme dans le domaine de l'éducation, s'avère essentiel afin de garantir l'inclusion des divers points de vue et d'éviter la monopolisation du discours par un seul récit. Ainsi, on trouve de bonnes pratiques développées par des écoles non-gouvernementaux telles que les écoles catholiques situées au cœur de la Colombie ou la Terre Sainte, qui ont contribué au processus de mémorialisation et réparation des crimes passés. ”

